



Commune de Mont-Noble

Enquête publique

L'administration communale de Mont-Noble soumet à l'enquête publique les demandes en autorisations de construire présentées par :

- Incar SA, à Fribourg, pour la modification du projet autorisé le 04.10.2019, agrandissement garage, sur la parcelle n° 1423, folio n° 3, au lieu-dit *Conthey* à Vernamiège, zone extensive du village 0.4; coordonnées 2'599'475 / 1'117'986.
- M. Pierre-André Bruttin, à Nax, pour l'aménagement de places de parc, sur la parcelle n° 2092, folio n° 3, au lieu-dit *Le Lacoui* à Nax, zone extensive du village 0.5; coordonnées 2'599'510 / 1'119'776.
- M. Eddy Zermatten, à Mase, pour la construction d'une habitation en résidence principale, sur la parcelle n° 3770, folio n° 6, au lieu-dit *Tsa Créta* à Mase, zone chalets 0.5; coordonnées 2'600'225 / 1'116'443.

Les plans peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau communal à Nax mardi et mercredi de 14h00 à 17h00 et jeudi de 8h00 à 12h00 ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'administration communale de Mont-Noble, CP 11, 1973 Nax, en deux exemplaires, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale

Mont-Noble, le 20 décembre 2019